
MISE EN RÉSEAU NUMÉRIQUE DES BIBLIOTHÈQUES



SÉMINAIRE DIRECTEURS DES BIBLIOTHÈQUES

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Sous l'égide du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Direction Régionale des affaires culturelles, l'Agence régionale du Livre (ArL) pilote une étude sur la "Mise en réseau des bibliothèques" du territoire.

Afin de présenter l'avancée de son travail à l'ensemble de ses partenaires, l'Agence a réuni l'ensemble des Directeurs.trices des bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants et les Directeurs.trices des Bibliothèques Départementales le 31 mai 2018.

Compte-rendu Séminaire des Directeurs.rices

Séminaire des directeurs des bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants et Bibliothèques Départementales, Aix-en-Provence.

Introduction

Intervention de Louis Burle, Conseiller Livre et Lecture à la DRAC PACA

Louis Burle a rappelé la complémentarité et l'alignement des aides entre le Conseil régional Sud Provence Alpes Côte d'Azur et la DRAC PACA.

La Dotation Générale de Décentralisation en région représente pour l'année 2018 près d'1 million d'euros.

L'Agence régionale du Livre est un outil de cohérence pour l'État et le Conseil Régional.

Un travail autour des ressources numériques a été initié dans les départements suivants :

- 04 et 05 : un groupement de commandes pour l'achat de ressources numériques.
- 06 : Une réflexion d'achat de ressources numériques à destination de son réseau.
- 84 : Le Service Livre et Lecture propose à partir de 2019, l'ensemble de ses ressources numériques à toutes les bibliothèques du département, jusqu'à présent accessibles aux 48 bibliothèques de villes de moins de 10 000 habitants]

En lien avec l'appel à projet Extension des horaires d'ouverture : le recrutement d'un profil numérique sera très positif et soutenu dans les dossiers de demande d'aides.

Intervention de Gilles Begusseau, Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil régional accompagne financièrement l'informatisation, la construction d'équipements et l'acquisition de fonds. En 2018, un nouveau cadre d'intervention est ouvert : Innovation et bibliothèque.

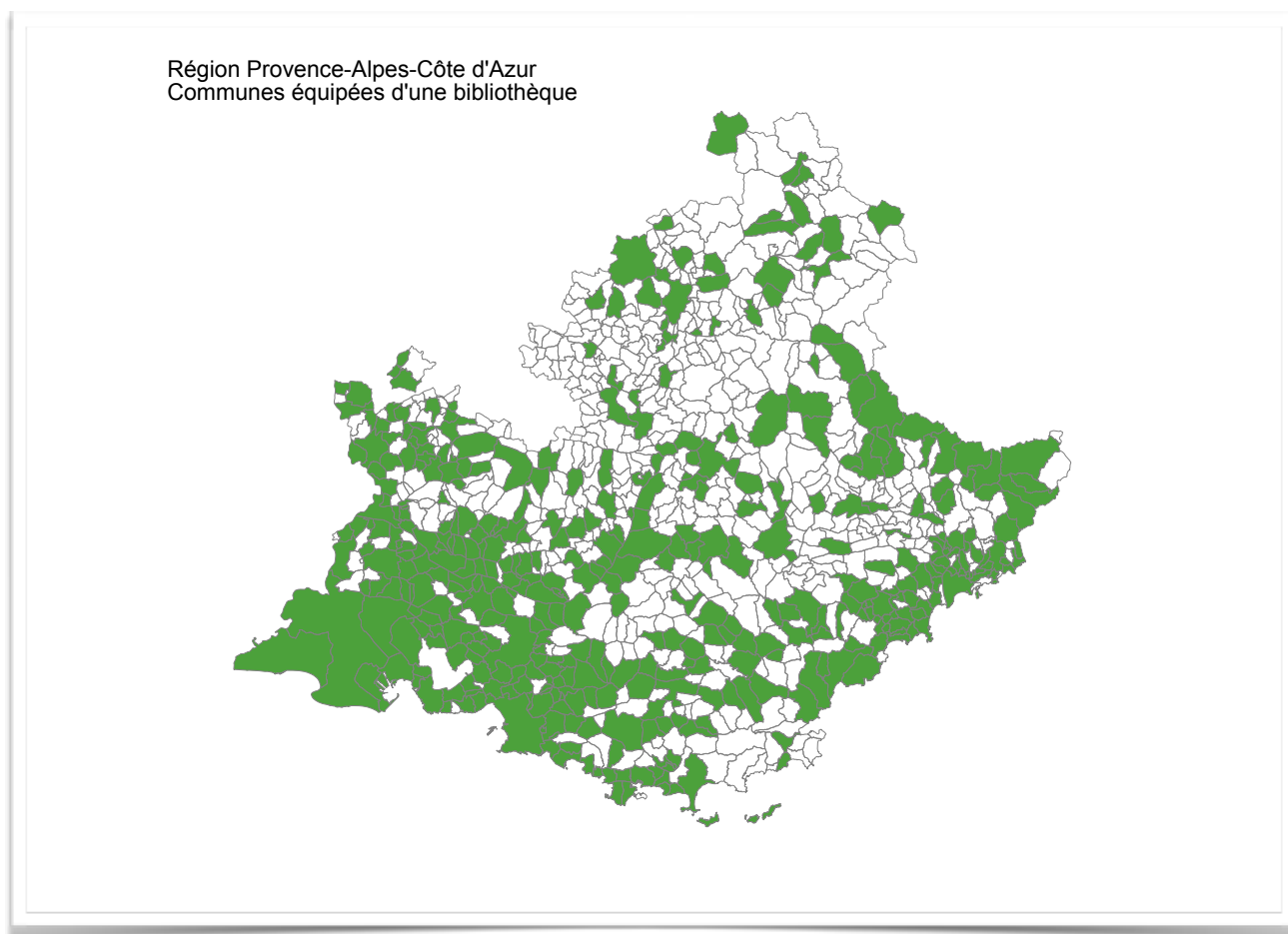
Les partenariats entre ces deux institutions et l'Agence jouent un rôle important face aux inégalités de développement par souci d'équité territoriale.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Intervention de Leonor de Nussac, Directrice ArL PACA [cf. document diffusé en annexe 1]

Contexte

Rappel de la répartition géographique des bibliothèques en PACA



En 2014, un séminaire des Directeurs de bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants et Directeurs de Bibliothèques départementales avait fait ressortir un fort besoin de mutualisation concernant le numérique, tant pour les ressources et les services que pour le Patrimoine numérisé.

Parallèlement, on constate une montée en puissance des usages numériques [cf. [Livre et Numérique](#)]

Les bibliothèques du territoire se sont équipées depuis en supports numériques, et proposent aujourd'hui des ressources numériques, même si les acquisitions restent marginales dans le budget global d'acquisitions. Dans ce domaine en particulier, les bibliothèques cherchent à mutualiser leurs connaissances, leurs retours d'expériences, leurs compétences et expriment le besoin d'échanger. Les problèmes techniques et l'obsolescence des équipements rendent cette mutualisation d'autant plus nécessaire.

Les bibliothèques sont aussi en demande d'accompagnement pour monter en compétences et mener à bien leurs projets liés aux ressources et services numériques.

L'ArL et l'ABF ont proposé plusieurs journées professionnelles autour des services numériques : l'offre PNB, les applications, les jeux vidéo, les fablab...

Malgré un contexte financier qui se durcit, la Bibliothèque est un axe central de la politique culturelle gouvernementale.

La Mise en réseau numérique est par ailleurs inscrit au contrat de Plan État/ Région (2014-2020).

Concernant les dispositifs financiers existants de l'État, il faut noter que la Bibliothèque Méjanes a obtenu le label « *Bibliothèque Numérique de Référence* » et les médiathèques de Nice, Marseille et Draguignan travaillent actuellement à leurs candidatures. Un projet est en cours pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence.

PRÉSENTATION : MISE EN RÉSEAU NUMÉRIQUE RÉGIONAL DES BIBLIOTHÈQUES

Un séminaire a été proposé aux directeurs des bibliothèques de plus de 10 000 habitants et aux directeurs de Bibliothèques départementales, le 31 mai 2018, afin de présenter le dossier de mise en réseau numérique des bibliothèques de la région et informer sur son avancée.

Il s'agit d'une démarche visant à structurer et installer durablement un réseau régional numérique de bibliothèques.

Un comité pilote le projet, il est composé de représentants : du Conseil Régional, de la DRAC, de BDP, de villes de plus de 100 000 habitants et de réseaux intercommunaux, avec et sans compétence lecture publique. Ce groupe de travail a défini 4 axes de travail à analyser et développer :

UN CATALOGUE FÉDÉRÉ RÉGIONAL

Ce premier enjeu pourra être pensé en parallèle des autres axes et par étape, notamment au vu du nombre de bibliothèques, près de 500, et des différentes solutions de logiciels de gestion des bibliothèques. Dans un premier temps, les catalogues prêts et pertinents en termes de réseau pourraient être fédérés.

Ce catalogue fédéré serait davantage un outil utile aux professionnels. Il peut être un support logistique pour le déploiement de Services numériques.

Le catalogue fédéré est une demande de la DRAC PACA.

L'Agence, dans le cadre de sa mission Observatoire, récupère chaque année l'ensemble des données de l'Observatoire de la Lecture publique. Une analyse concernant les catalogues et les ressources numériques a été effectuée.

Pour les compléter, l'Agence s'interroge à un complément d'enquête auprès des bibliothèques n'ayant pas répondu à l'enquête nationale. Elles seront sollicitées par un court questionnaire pour récolter des données supplémentaires.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

L'Agence a adhéré au réseau Carel afin d'intégrer son expertise à l'analyse de ressources numériques : les études, les fiches décrivant les ressources et les tarifs négociés. (Pour information : les départements des Alpes de Hautes-Provence [04] et Hautes-Alpes [05] travaillent déjà à une négociation commune).

À partir des analyses, des négociations collectives seront initiées ainsi que la création de fiches ressources.

Cette phase de test et un budget afférent aux ressources numériques sont prévus par l'ArL. Une expérimentation de ressources numériques, à partir du premier trimestre 2019, sera proposée. 3 à 5 ressources numériques pourront être identifiées.

SERVICES NUMÉRIQUES

Afin de réfléchir à des services numériques pertinents et innovants adaptés aux structures et réseaux, la méthodologie des MIX [biblioremix] a été retenue.

Ces Mix, journées de réflexion collective, ont consisté à faire travailler ensemble, principalement des bibliothécaires, spécialisées numériques ou novices, sur la thématique Services Numériques :

- relever les besoins et attentes des professionnels de la lecture publique,
- identifier les besoins et attentes des usagers/ non usagers,
- faire naître des idées innovantes et « géniales » ,
- imaginer la singularité d'un futur Service numérique,
- lier et créer une identité régionale spécifique (public ado ou non usager par exemple).

Les MIX ont été organisés sur le territoire en lien avec le comité de pilotage.

Les dates et lieux des MIX programmés en juin et juillet :

Le 4 juin à Digne [Médiathèque départementale]

Le 15 juin Sorgues [Service Livre et Lecture Vaucluse]

Le 26 juin à Aix-en-Provence [bibliothèque Méjanès]

Le 29 juin à Valbonne [Médiathèque de Valbonne Sophia Antipolis]

Le 6 juillet à Draguignan [Médiathèque départementale du Var]

LA GOUVERNANCE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU PROJET

Financement, adhésion, gouvernance seront abordés ultérieurement, une fois les projets définis.

LE NUMÉRIQUE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Intervention d'Aurélie Giordano, Chargée de Projets Bibliothèque et Stéphanie Rosso, Assistant de Projets Bibliothèque, ArL.

Ces données sont issues de l'Observatoire de la Lecture Publique. Elles sont partielles et concernent l'année 2016.

Ces données permettent d'établir un état des lieux et d'analyser les ressources numériques mises à disposition par les bibliothèques en région PACA ainsi que sur leurs catalogues.

Cette étude repose sur des données quantitatives et non qualitatives. Un questionnaire complémentaire relatif à la satisfaction des professionnels et des usagers est envisagé.

Il est également important de préciser : parmi les Bibliothèques Départementales, celle du Vaucluse, propose des ressources numériques à 48 bibliothèques de son réseau, et a pour objectif de les ouvrir pour 2019 à l'ensemble des bibliothèques du département.

SYNTHÈSES PRÉSENTÉES LORS DU SÉMINAIRE

Sur les 638 bibliothèques de la région PACA : 488 ont répondu à l'enquête de l'Observatoire de la Lecture Publique.

Parmi elles 70 sont des bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants.

Le taux de réponse global est de 76,5 %.

Quelques données numériques globales :

- 10% des bibliothèques déclarent proposer des ressources numériques.
- Les bibliothèques ayant répondu déclarent avoir dépensé près de 520 000 € en 2016.

SITE INTERNET | CATALOGUE | SIGB

Concernant la présence sur le Web :

Sur les 488 bibliothèques 307 déclarent avoir une présence en ligne.

Parmi elles : 153 ont un site propre, 154 ont une page dédiée.

37,10% des bibliothèques n'ont donc pas de page internet.

Concernant les catalogues :

351 bibliothèques déclarent un catalogue informatisé et près de la moitié en ligne. (49,80%)

En termes de notices : l'ensemble des bibliothèques en a communiqué 10 320 537 au total, tout catalogue confondu. En 2016 environ 700 000 nouvelles notices ont été entrées, parmi elles près de 460 000 ont été importées.

Le système de Gestion de Bibliothèque (SIGB) le plus utilisé est Orphée à 50%, puis en logiciel libre Karvi et PMB, chacun à 20%. Sachant que les dernières versions sont les moins répandues.

Les équipements numériques mis à disposition sont à 17,6% des tablettes. 85 bibliothèques déclarent mettre à disposition du public des tablettes, parmi elles 55 sont des bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants. Elles proposent 426 tablettes sur les 594 présentes dans les bibliothèques de la région PACA.

11% des bibliothèques déclarent mettre à disposition des liseuses, soit 54 bibliothèques sur les 488 bibliothèques de la région, dont 21 bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants. Au total, 271 liseuses sont proposées par ces 21 bibliothèques sur les 374 communiquées sur la région PACA.

L'accès Wi Fi est proposé par 204 bibliothèques, soit un peu moins de la moitié (41,8%).

RESSOURCES NUMÉRIQUES

70 bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants sur les 85 ont répondu à l'enquête 2016 de l'OLP.

33 bibliothèques parmi ces villes déclarent proposer des ressources numériques. Les dépenses par bibliothèque communiquées sont comprises entre 300 € et 151 300 €. Le budget total en 2016 était de 469 616 € pour ces bibliothèques.

Suite à ces données globales, un panorama concis a été réalisé pour chaque ressource numérique proposée, le nombre de bibliothèques les proposant, la répartition pour les bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants et la dépense déclarée.

Les différentes ressources numériques ont été présentées dans l'ordre des dépenses les plus importantes.

Remarques :

- *Les acquisitions réalisées en bouquets et à l'unité ont été globalisées pour une vue d'ensemble.*
- *Parmi les réponses des écarts importants ont été constatés entre le nombre de bibliothèques déclarant proposer la ressource et celles précisant leurs dépenses et inversement parfois.*

FORMATION EN LIGNE

La formation en ligne représente le plus grand budget et le plus d'abonnements.

26 bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants proposent de l'autoformation, sur un total de 27 bibliothèques (5,5%). Ces dernières ont déclaré une dépense de 132 141 € sur les 137 289 € déclarées par les 27 bibliothèques.

La ressource la plus utilisée : Tout apprendre.

PRESSE

24 bibliothèques déclarent proposer une offre numérique en presse, soit 5%.

1 bibliothèque à nouveau parmi ces 24 n'est pas dans une ville de plus de 10 000 habitants.

Le budget Presse pour ces dernières est de 109 233 € et de 110 493 € au total.

La ressource la plus utilisée : Le Kiosk.

LES AUTRES RESSOURCES

Leur acquisition est déclarée par peu de bibliothèques. 6 bibliothèques, de communes de plus de 10 000 habitants uniquement, ont déclaré dépenser un budget conséquent, s'élevant à 88 541 €.

Vive la culture, Arrêt sur images mais aussi *Maxicours, orthodidacte, Indexpress* ont été cités en autres ressources.

Ne pouvant expliquer le choix de ces réponses, ce domaine a été gardé tel quel, sans regroupement vers la formation en ligne notamment.

LIVRES NUMÉRIQUES

25 bibliothèques ont déclaré avoir dépensé 52 899 €, soit 5,12%. À l'exception d'une bibliothèque, l'ensemble fait partie de communes de plus de 10 000 habitants.

Il s'agit d'une des ressources pour laquelle plusieurs offres sont parfois proposées, comme à Arles. En 2016 cette bibliothèque proposait jusqu'à 4 ressources en livre numérique.

La ressource la plus utilisée : *Bibliovox*.

CINÉMA

Pour cette ressource 6 bibliothèques, exclusivement de plus de 10 000 habitants, déclarent dépenser 51 386 €, soit 1,23%.

Il s'agit d'un budget conséquent vu le nombre de bibliothèques en comparaison avec la ressource suivante notamment.

La ressource la plus utilisée : Univers-Ciné.

MUSIQUE

14 bibliothèques, soit 2,86 % des bibliothèques de la région, également toute de plus de 10 000 habitants déclarent dépenser 21 737 €.

La ressource la plus utilisée : *La Cité de la musique*.

JEUX VIDÉO [SUR SUPPORT PHYSIQUE]

Enfin, concernant les jeux vidéo, 22 bibliothèques, soit 4,5% d'entre-elles, ont déclaré en proposer.

Parmi elles 13 bibliothèques desservent des communes de plus de 10 000 habitants et déclarent dépenser 8453 €, celles de moins de 10 000 habitants 100 €.

Un écart apparait dans les réponses entre le budget et le nombre de jeux déclarés. (Le total de jeux communiqué s'approche des 3000, dont 1352 pour les bibliothèques de plus de 10 000 habitants.)

RÉACTIONS ET ÉCHANGES SUITE AUX PRÉSENTATIONS :

LE CATALOGUE – NOTICES

- Le nombre de notices importées interpelle. Il est nécessaire de progresser et de faciliter l'importation des notices.
- Ce chiffre pourrait s'expliquer par le coût que représente l'importation, notamment celle d'Electre. (la solution Zebris revient dans de nombreuses discussions à ce sujet)
- L'importation des notices n'est pas une réduction de temps de travail. Il faut un très bon logiciel et de nombreuses étapes pour mettre en place une importation.
- On parle de contenus mais il faut développer l'idée de catalogue commun pour la mise en réseau des bibliothèques du territoire.
- Une piste possible évoquée : se servir du catalogue commun pour valoriser les collections spécifiques des bibliothèques (fonds sur le parfum, fonds culinaire...).

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Tarifs-Négociation :

- Problème de budget pour les acquisitions de ressources numériques. Les ressources numériques sont un coût conséquent pour les bibliothèques.
- Accord pour la négociation exprimée.
- Pour la mutualisation des coûts : Étude sur la réduction pour les deux départements dérisoires : -5% pour les deux départements Alpins.
- Pour réduire le coût : la négociation doit être dans un rapport de force.
- Les ressources numériques sont actuellement financées mais jusqu'à quand ? Il faut payer un contenu consommé. Imposition de modèle tarifaire par les fournisseurs.
- Renégociation possible mais difficile quand les statistiques d'usages diminuent.

Difficultés

- Beaucoup de problèmes techniques rencontrés concernant le fournisseur de livres numériques pour liseuse. (Fournisseur : Le lézard amoureux)
- Questionnement : Sur quel support travailler ?
- Difficulté et isolement pour l'acquisition de ressources numériques des grandes villes. Les aides des BDP et mise à disposition de ressources ne les concernent pas ou pas encore. Exemples cités : Médiathèque de Gap ; Cavillon n'a pour l'instant pas accès à l'offre du SLL « Vivre connectés ». Une plateforme de ressources numériques : VOD, Presse, Savoirs et espace enfants comprenant lui-

même des histoires, des films, de la musique et des jeux éducatifs ainsi que des cours de langues.
<https://vaucluse.mediatheques.fr>.

- Concernant une offre en autoformation proposée dans une structure : les statistiques de connexion sont catastrophiques. La directrice ne souhaite pas et craint de les communiquer à ses élus.
- Équipement de haut débit : retard non négligeable empêchant la consultation des ressources numériques proposées.
- Temps pour convaincre les usagers

Réflexions

- Autre question importante : les tests
- Sélection des ressources : demander aux usagers « Qu'est-ce que vous attendez ? ». Cette vérification apportera peut-être une réponse étonnante.
- Qualité de la ressource
- Achat en fonction des moyens
- Principe de recommandation entre usagers
- Ressources libres : travailler sur les ressources livres, très utilisées à Martigues, comme la ressource Duolingo.
- Les ressources numériques permettent de toucher d'autres publics
- Partage avec les usagers sur les ressources
- Choix de ressources numériques à déterminer : sur quels critères ? type de contenus ? avant de penser à une plateforme spécifique
- Critère qualité de contenu, ligne éditorial, technique : streaming/téléchargement...
- Concernant l'offre PNB : chaque titre équivaut à un prêt. Si achats groupés, possibilité d'économie [achats communs en multipliant exemplaires]. Le réseau C.A.S.A, la médiathèque de Grasse et de Barcelonnette ont testé PNB.
- PNB fonctionne surtout sur les nouveautés auprès des usagers.

La médiation numérique

- Mise en place par étape avec le public pour répondre à la demande et formation des usagers
- Partage sur les bonnes pratiques : médiation tablettes, liseuses par exemple

La formation interne

- Pour les tablettes utilisation +/- selon le personnel.
- Formation des équipes : il faut interpréter dans la politique d'acquisition de chacun, éviter le référent numérique
- Certains agents ne sont pas convaincus malgré des formations en interne.
- Formation du personnel obligatoire.
- Partage de bibliothécaires, circulation des compétences
- Ressources et fiches de médiation
- Formation par les personnes ressources
- Trouver comment s'enrichir les uns les autres sur les spécificités de chacun

La mutualisation – la communication

- Possibilité de travailler sur une communication en commun. Besoin de travailler sur l'image de la médiathèque
- Modèles de communication développés par l'équipe de la Médiathèque Méjanès pour les ressources numériques partageables.
- Projet de mise en réseau du Centre Varois.
- Il y a un problème de communication, pourtant il existe une communication massive même au niveau national
- La mutualisation ou mise en réseau entraîne l'interrogation sur la gratuité, harmonisation des tarifs.
- Faire de la médiation et promotion auprès des publics
- Gestion application comme Agenda. Remarque, un agenda collectif existe déjà : Culturo. Il est développé par l'Arcade sur une plateforme et une application. L'utilisateur reçoit toutes les propositions culturelles existantes autour de lui.
- Recenser les médiations numériques intéressantes et les identifier
- Comité numérique dans le département : projet MDV

Les ressources et services numériques

- Pour ne pas aller tout azimut, importance de dégager un axe prioritaire : 1 offre pour un public spécifique ado ? Senior ? et penser aux non-usagers des bibliothèques, ouvrir l'offre aux non-inscrits.
- Exemple : Sillon Lorrain Limedia, ouvert à tous les habitants, levier important.
- Jeux vidéo : les parents sont réticents. Il faut justifier nos choix.
- Idée de comité : groupe de travail rassemblant des bibliothécaires des différentes bibliothèques d'un département.